

An aerial photograph of the town of Longpré-les-Corps-Saints, showing a mix of residential buildings, green fields, and a large yellow field. The town is situated in a valley, with a road and a railway line visible. The surrounding area is a patchwork of green and yellow fields, with some trees and a small pond in the foreground.

BULLETIN MUNICIPAL

LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

- 1992 -

N° 21

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conseil homogène, nous le sommes. Mais, nous ne sommes pas pour cela une assemblée de "bénis-oui-oui".

Nous possédons parmi nous de fortes personnalités qui s'affirment dans la discussion. Mais nous savons maintenir l'esprit d'équipe et montrer de la cohérence dans l'action au service de toute notre population. La commune s'en porte bien, malgré les difficultés actuelles, vous le verrez dans les pages suivantes où, sans aucune auto-satisfaction, nous parlons un seul langage : celui des faits !

Attendez de moi en tous domaines, la plus complète information : au conseil, en commission et dans ce bulletin municipal. Voilà dans quelles dispositions je suis en permanence.

Vivons notre commune comme une grande famille !

Aussi, à chaque habitant vont mes vœux les plus chaleureux pour 1992, une année cruciale pour tous les Français et tous les Européens.

On sait de plus en plus, que la pratique se généralise de publier un bulletin municipal par an. Si toutes les nouveautés ne sont pas forcément des progrès, il me semble que celle-ci en est un, telle que l'anglomanie appelle "PINS" et que le bon français appelle "AFFIQUET" comme nos ancêtres, lesquels en ont pour la première fois usé au temps de St Louis, il y a donc 7 siècles.

Ce bulletin municipal, distribué gratuitement à toutes les familles peut et doit être l'outil d'une solidarité active. Cette solidarité incarne l'esprit communal qui est la volonté de vivre ensemble le plus utilement et le plus agréablement possible, en nous épaulant les uns les autres.

Telle est notre ambition en vous présentant ce 21ème numéro qui couvre l'année 1991.

J'adresse d'ailleurs un cordial merci à toutes les personnes qui ont bien voulu nous seconder dans sa préparation.

Ceci dit, puisque je vous parle à "CŒUR OUVERT", je ne pense pas dans une commune comme la nôtre, qu'être Maire soit un métier à plein temps pour être un bon Maire, je crois qu'il est nécessaire de s'impliquer dans la vie sociale et économique de son pays, gérer LONGPRÉ, c'est gérer une entreprise, c'est en tout cas comme cela que je le conçois.

Personne n'ignore, grâce aux médias, que le chômage représente une véritable catastrophe sociale et humaine. La France va atteindre dans les mois à venir les 3 millions de chômeurs.

Lors des permanences que je tiens les jeudi et samedi, 3 personnes sur 5 viennent me demander de les aider à trouver du travail.

Face à cette situation il est important de ne pas se résigner.

À l'heure où l'espérance de vie atteint 80 ans, on fait savoir aux hommes et aux femmes, qu'ils ne sont productifs que pendant 25 ans. Vous avez 25 ans, diplôme ou non, l'on vous rétorque que vous êtes trop jeune, sans expérience. Vous voilà arrivé à 50 ans et l'on vous dit que vous êtes trop vieux.

Les deux piliers d'une société sont la famille et le travail. Ces deux piliers sont aujourd'hui lézardés.

Prenons garde à ce que les fondations de cette société, c'est à dire la démocratie, n'en soient pas affectées. CAR COMME A DIT SI JUSTEMENT St JUST : "pour fonder la démocratie, il faut la faire aimer".

La société de demain sera solidaire, libérale, pluriculturelle, ou ne sera jamais.

Mon rêve secret est un rêve de paix, un monde solidaire, un monde moins égoïste, avec plus de spiritualité, je suis un optimiste, je crois en l'homme donc, je crois en Dieu. Aucune ironie dans ce choix, car si l'espoir n'animait pas mon action, je ne serais pas digne d'être Maire. Aussi, faisons route ensemble dans la confiance et la convivialité. Merci de votre appui.

Pour conclure, je souhaite vivement à tous les LONGIPRATES, que le bonheur leur soit donné, tout au long de 1992, par la santé, par l'affection, par la réussite et par la joie !

Tels sont mes vœux pour que cette année de plus, réponde à vos espérances et à celles de tous les vôtres.

Alain DROUVIN



Les Délibérations du Conseil Municipal en 1991

TRAVAUX DE VOIRIE DU C.D. 3 AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION.

14 DÉCEMBRE 1990

* **APPROUVE** les travaux susceptibles d'être effectués par l'E.D.F. à l'aménagement de la traversée de LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS et concernant : la mise en sous-terrain de la ligne aérienne 15 000 volts.

Le remplacement ou l'aménagement des postes de transformation du rural (aérien) par des postes de type urbain.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

8 MARS 1991

Suite à la délibération du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable de LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS en date du 28 Février 1991, approuvant le projet des travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la commune et décidant de voter le financement de l'opération dans les conditions exposées ci-dessous :

- Subvention du Conseil Général (40%).....	100 000 F
- Charge Syndicale (60%).....	150 000 F
- T.V.A. (18,60%).....	46 500 F
- Total T.T.C.	296 500 F

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre l'engagement de rétrocéder la partie financement "Charge Syndicale" 60% H.T. sur le projet évalué à 250 000 F H.T. au S.A.E.P. de LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS, CONDE-FOLIE et BETTENCOURT-RIVIERE.

CAMPING MUNICIPAL

8 MARS 1991

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la demande de Monsieur HEULIN Gustave, Adjoint et responsable du Camping municipal "LE VILLAGE" qui souhaite revoir les tarifs applicables en 1991.

Tarifs du Camping "LE VILLAGE" ** LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS 2 étoiles.

Pour 1991 jusqu'au 30 Septembre 1991

A la journée :

Adulte	6,50 F
Enfant de moins de 13 ans	3,00 F
Voiture.....	4,00 F
Emplacement	4,00 F
Electricité.....	(3A) : 5,00 F
.....	(6 A) : 10,00 F
.....	(12 A) : 20,00 F
Douche chaude (à jeton)	5,00 F
Adulte visiteur, plus de 2 heures et moins de 24 heures.....	6,00F

Taxe de séjour pendant 1 mois 1 F par jour - F.F.T. du 1er Avril au 30 Septembre 1991

Un emplacement + une voiture + une caravane

+ deux adultes	1280 F
+ un enfant (- de 7 ans).....	300 F
+ un enfant de - de 15 ans.....	400 F
+ Electricité.....	5 F - 10 F - 20 F

Comptabilisée par jour de présence.

Garage mort (d'Octobre à Mars inclus) 60 Francs par mois

POUR LES DOUCHES : Demander un jeton au bureau pendant les heures d'ouverture.

LES DOUCHES ET SANITAIRES SONT STRICTEMENT RÉSERVÉS AUX CAMPEURS RÉSIDANTS

5 AVRIL 1991

Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 1991 présenté par Monsieur Alain DROUVIN, Maire, et effectué en étroite collaboration avec la Commission des Finances. Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement	5 217 933
Section d'investissement	1 776 162

SUBVENTIONS 1991

5 AVRIL 1991

Société de pêche et de faucardage	350,00
Lutte contre le cancer.....	600,00
A.C.L.	8000,00
Mutuelle du Personnel Communal	500,00
Donneurs de Sang.....	250,00
Syndicat d'Initiative	4000,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	810,00
S.P.A.	100,00
Centre aéré.....	13000,00
Comité de Jumelage.....	2500,00
La Prévention Routière	500,00
Association Française des Sclérosés.....	400,00
Fête des écoles	2300,00
Club de Pétanque de LONGPRÉ.....	1000,00
A.C.R. Subvention exceptionnelle congrès Départemental.....	3000,00
Course cycliste du canton d'Hallencourt.....	1500,00
GAVAP Subvention exceptionnelle 2ème Tour de France	3000,00
A.C.L. Subvention exceptionnelle.....	20000,00

ÉTUDE PRÉALABLE À LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE

5 AVRIL 1991

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le marché public de prestations intellectuelles concernant l'Étude préalable à la mise en place d'un programme social thématique.

Cette étude s'intéressera à l'ensemble des résidents et des logements du quartier sur lequel est implanté la cité Leclerc et aux plusieurs groupes d'immeubles et logements appartenant à l'OPSOM, lequel a été consulté sur la démarche et l'a acceptée.

Elle comprendra :

- 1 - Un examen quantitatif et qualitatif de l'offre et de la demande en locatif sur LONGPRÉ et sa proche région.
- 2 - Enquête et Interview.
- 3 - Enquête sur la perception de la Cité Leclerc et du parc locatif de l'OPSOM.

Aussi, il invite le Conseil à se prononcer sur la réalisation de cette étude.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nécessité d'engager une étude préalable à la réalisation des travaux sur la cité Leclerc dans le cadre d'un programme social thématique :

- **ACCEPTÉ** la proposition d'étude présentée par le PACT ADRIM DE LA SOMME pour un montant H.T. de 100 000 F

- **APPROUVE** le plan de financement suivant de l'opération :

- 1 - ÉTAT 35% du montant H.T. soit 35 000 F
- 2 - CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME 20% soit 20 000 F
- 3 - COMMUNE 30% soit 30 000 F
- 4 - PACT ADRIM 15% soit 15 000 F

- **SOLLICITE** les concours financiers correspondants et **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches afin de les obtenir.

- **DEMANDE** l'engagement de cette opération dès à présent sans mise en cause des financements précités.

PREMIERE PHASE : AMÉNAGEMENT DE LA R.D.3.

7 JUIN 1991

Monsieur le Maire appelle l'attention de l'Assemblée sur l'étude opérationnelle de la première phase d'aménagement de la R.D.3. en LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS.

Par ailleurs, il souligne que dans le cadre de sa politique liée à la Sécurité Routière sur les routes départementales, le Conseil Général de la Somme a engagé une démarche visant à traiter les traversées d'agglomérations tout en retenant pour cette étude, M. GILSON Architecte Paysagiste à CHARTRES.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **DÉCIDE** de retenir comme Architecte Paysagiste, M. GILSON, de CHARTRES ; **SOLLICITE** une subvention du Conseil Général au titre de la Charte du cadre de vie, sur les honoraires de l'Architecte précité ; **DEMANDE** l'autorisation de préfinancement pour acquitter une partie des études, (1er acompte) à Monsieur GILSON.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PRÉAU EXISTANT EN SALLE POLYVALENTE

7 JUIN 1991

Monsieur le Maire dépose sur le bureau :

- 1 - le projet d'aménagement d'un préau existant en salle polyvalente pour école primaire.
- 2 - Le résumé de devis estimatif.
- 3 - Le devis estimatif des travaux.
- 4 - Le cahier des clauses administratives particulières.
- 5 - L'acte d'engagement.

Il invite le Conseil à prendre connaissance des dites pièces, à décider de la nécessité à entreprendre les travaux, à choisir comme architecte Monsieur Claude ZISSELER de CITERNES, à désigner des candidats pour l'ouverture des plis.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- **APPROUVE** l'ensemble du projet, et notamment le prix qu'il prévoit
- **CHOISIT** comme architecte M. Claude ZISSELER, de CITERNES
- **AUTORISE** M. le Maire à poursuivre la réalisation de l'aménagement du préau existant en salle polyvalente pour les écoles
- **DÉSIGNE** pour faire partie de la Commission chargée d'examiner les offres des candidats Monsieur CAUMARTIN R. et Madame FLOCTEL F.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE LA COMMUNE

7 JUIN 1991

Monsieur le Maire met sous les yeux du Conseil Municipal un exemplaire de l'étude d'aménagement de la traversée de LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS, réalisée par M. GILSON, paysagiste de CHARTRES.

En outre, il rappelle que la commune s'est déclarée prête à financer avec l'aide du Conseil Régional et Départemental cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

- **DÉCIDE** de retenir l'ensemble du projet dont la concrétisation s'effectuera sur plusieurs années.
- **ACCEPTE** d'exécuter une première tranche en l'an 1992, de la Cité Leclerc à la voie S.N.C.F.
- **CONFIE** la maîtrise d'œuvre bicéphale à la D.D.E. et à M. GILSON, architecte.
- **SOLLICITE** du Président du Conseil Régional de Picardie, l'octroi d'une subvention au titre du F.D.L. sous couvert de l'ADEVIM 6.
- **DEMANDE** à Monsieur le Président du Conseil Général de la Somme d'accorder des subventions afférentes au projet.
- **CONSENT** à inscrire au Budget Primitif 1992 les crédits nécessaires en vue de la réalisation des travaux de la première tranche.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à poursuivre le projet et à signer toutes les pièces affectées aux travaux de cet aménagement.

RÉCEPTION EN TÉLÉVISION

JUIN 1991

Pour faire suite à la correspondance du 7 Mai 1991 adressée au Directeur de la Télédiffusion de France l'informant qu'une partie de la population longiprate ne peut bénéficier des images de FR3 Picardie, ainsi que celles se rapportant à la 5 et à la 6, il est donné lecture au Conseil Municipal de la réponse. C'est ainsi, qu'il ressort que la commune est masquée par l'émetteur de LIMEUX distribuant FR3 Picardie, la cinq et M6 par une succession de points hauts formant écran. Par contre, la réception de l'émetteur de Bouvigny est possible, mais seulement avec un programme FR3 non régionalisé.

De ce fait, la réalisation d'un réseau de distribution par câble contribuerait à résoudre les problèmes de réception des administrés.

LE CONSEIL,

Où les données exprimées, donne le feu vert à Monsieur J.L. FRERE, Maire-Adjoint, pour se mettre en relation avec Monsieur SPERANZA, Cadre Commercial de la circonscription Nord picardie, en vue de progresser rapidement pour la réalisation d'une réception valable des différentes chaînes de télévision.

Le Budget 1991

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	5 466 000	8,29%	-2,47%	453 131	+9,87%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 115 660	18,42%	-0,18%	573 905	+7,57%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	341 570	36,73%	-4,00%	125 459	-0,14%
Taxe professionnelle	5 055 290	10,21%	-4,04%	516 145	+9,50%
Total	13 978 520			1 668 640	+8,15%

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980), avec 2 décimales après la virgule.
(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1990

Dépenses	Recettes	Libellés
Section de fonctionnement : Budget principal	4 403 237,87	5 323 402,66
Section d'investissement : Budget principal	1 729 555,13	1 729 555 13
Résultat de clôture	920 164,79	

BALANCE GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :	5 217 933	5 217 933
Section d'investissement : Budget principal	1 776 162	1 776 162

J.-L. FRERE
Maire Adjoint
Vice-Président de la Commission
des Finances

Les Travaux 1991



Début travaux : Aménagement du préau



Renforcement d'adduction d'eau potable "Cité Saint"



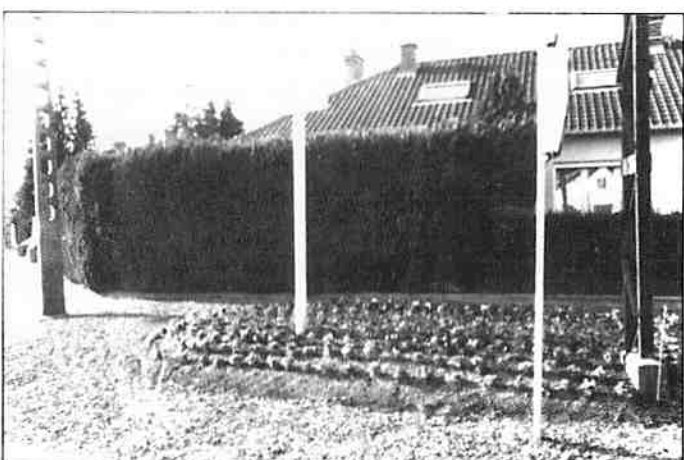
Travaux dans le cimetière



Embellissement



Le Square



Un des nombreux parterres

Harmonie Municipale

Il y a juste un an, disparaissait Monsieur BRANDICOURT, Président de notre Harmonie Municipale.

Lors de la réunion du 26/09/1991, Madame BRANDICOURT acceptait de prendre la Présidence. Voici la composition du bureau :

M. DROUVIN Alain :

Président d'Honneur

Mme BRANDICOURT Marie France :

Présidente

M. COYETTE Charles :

Vice-Président

M. LECOUTRE Alain :

Directeur

M. FILLESOYE Clément :

Trésorier

Mme FLOCTEL Françoise :

Secrétaire

et ses membres :

MM. PIERRU M., FLOCTEL E., PONCHY D.,

et NOEL P.

Mlles LEFEVRE M. et FLOCTEL F.



Concert de Musique à EASTRY

Les 11 et 12 Mai 1991, avec l'aide de Monsieur FRERE J.L., Président du Jumelage, les musiciens se sont rendus à EASTRY. Tous, de blanc et de noir vêtus, ont donné un concert très apprécié du public britannique tant par leur présentation que par la qualité des morceaux choisis et dirigés par leur Directeur Monsieur LECOUTRE.

Le 01/12/1991, nous avons fêté Sainte Cécile. Avec Monsieur DROUVIN, le Comité et les membres de l'Harmonie se sont recueillis sur les tombes de Monsieur BRANDICOURT et de Monsieur BARBIER avant la messe célébrée par le Père ANTOINE.

Un repas amical a été servi par Monsieur DURVILLE au Foyer des Aînés. Nous remercions les personnes qui ont, par leur présence, leurs dons et leur bonne volonté, contribué à la réussite de cette journée. Un merci particulier à Monsieur GAIGNEUX qui, dans un poème, a trouvé les mots justes pour décrire l'homme et le médecin, notre Président Monsieur BRANDICOURT.

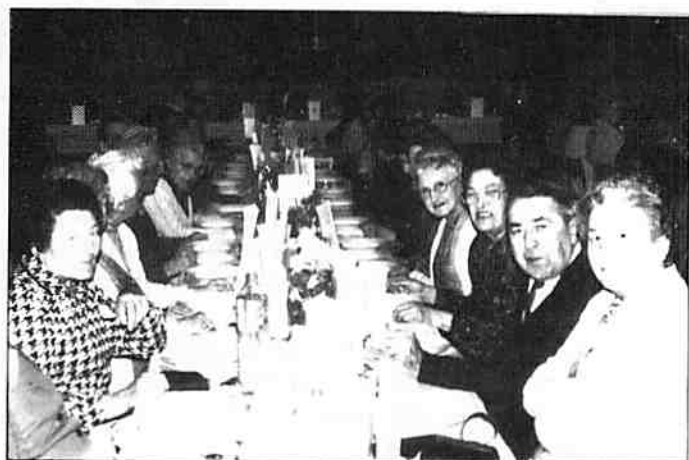
Les musiciens ont été touchés de l'accueil reçu lors de leur passage pour la vente de leurs grilles. Le tirage s'est effectué en Mairie le 14/12/1991 pendant un concert.

Ils ne sont pas nombreux, mais ils sont présents pour des manifestations communales et paroissiales à la demande des Associations et suivant leur disponibilité. Alors, si vous aimez la musique, venez les rejoindre pour les aider et les encourager. Ils en ont besoin.

DEBOUT, les vrais musiciens, c'est avec joie que nous vous attendons.

**Pour le bureau
Madame FLOCTEL**

Le repas des Aînés



CONSOMMÉ VELOUTÉ

TERRINE DE SAUMON SAUCE TARTARE

COQ AU VIN AU RIESLING - LÉGUMES VARIÉS

TROU NORMAND

SPÉCIALITÉ DU CHEF QUELQUES FEUILLES

PLATEAU DE FROMAGES

FRAMBOISIER

KIR ROYAL
VIN BLANC
VIN ROUGE
CAFE - LIQUEUR
CHAMPAGNE

Le Foyer des Cheveux Blancs

Cette année, le Foyer a ouvert ses portes le 25 Septembre, beaucoup de personnes qui le fréquentent étaient présentes et heureuses de se retrouver. Quelques nouvelles personnes sont venues et, nous les avons accueillies avec plaisir.

L'Exposition-vente annuelle a obtenu un vif succès, merci à ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette manifestation sympathique, contribuant à assurer ce succès. Ce qui permet au Foyer de nombreuses activités, Repas de Noël, Concours de cartes et dominos, voyage de fin d'année.

Si vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre afin de passer parmi nous, des moments très agréables.

**La Présidente,
Madame RIQUER**

Le Comité : Mme POLLEUX L., Présidente d'honneur

MM. DUBUS
PIERRU M.
JOURDAIN J.

Mmes VANDERPOORTEN
MENSION
LEBLAND
MESNIERE
BRIDOUX



Le Centre Aéré

Voici déjà quelques années que nos enfants se retrouvent, au mois de juillet, afin de profiter des joies du plein air.

Commencé le 8 juillet en raison du découpage scolaire, le centre a donc fonctionné 3 semaines dans une vive effervescence, en expérimentant une nouvelle organisation, basée sur la plus grande responsabilité des animateurs.

C'est ainsi que Christelle, tout en assurant la gestion quotidienne du centre, prit en charge, avec Mélanie, le groupe des Petits. Quant au groupe des Moyens et Grands, ce fut Laurence, aidée de Sonia et de Jean-Luc (notre spécialiste du camping), qui dirigea leurs activités.

Comme à l'accoutumée, les journées de camping recueillirent tous les suffrages, même chez les Petits qui innovèrent en découvrant le terrain municipal. Les plus expérimentés partirent découvrir le littoral picard et la vallée de la Somme, en faisant une pause à Ault et à Mareuil-Caubert. Le séjour se clôtura dans la rituelle bonne humeur, par une présentation de chants et de danses, puis par une journée de distractions "non-stop" à Bagatelle.

Merci à tous ceux qui ont aidé nos jeunes à bien vivre leurs vacances.



L'Office du Tourisme de Longpré-les-Corps-Saints innove

André MALRAUX écrivait " le vingt-et-unième siècle sera spirituel ou ne sera pas". Sans être iconoclaste, on pourrait le paraphraser en disant que la fin du vingtième siècle, en France, sera touristique ou ne sera pas...

En effet, on s'aperçoit que l'économie touristique est une véritable économie, que tout ne marche pas tout seul, que la cohérence est une nécessité, que la concurrence est une réalité.

Pour nous O.T.S.I. de LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS nous pensons que :

1992 - C'est l'année qui nous est impartie pour préparer la mise en place du marché unique européen.

Dans nos cœurs et dans nos têtes, c'est un bouleversement qu'il va falloir vivre et dominer. De ce bouleversement, on espère, que naîtra un ordre avec pour tous, une nouvelle idée du présent et de l'avenir.

1993 - C'est l'espoir. Pour le moment, c'est aussi un lot d'interrogations et d'angoisses. Une certitude cependant ou plutôt deux.

1 - Le tourisme continuera sa progression dans les mœurs européennes.

2 - Les villes et campagnes de France, même - et surtout - intégrées dans le cadre de régions



LA PROCESSION DU 08/09



européennes, ont des atouts maîtres à abattre dans la partie intéressée que vont se livrer les concurrents du marché planétaire. Ces atouts sont naturels ou historiques, mais exaltés et mis en valeur par des éléments humains : volonté, savoir-faire et organisation.

En effet, avant même son rôle d'accueil et de promotion vers l'extérieur que joue traditionnellement un Office de Tourisme/Syndicat d'Initiative c'est déjà sa fonction de communication locale qui apparaît comme essentielle puisqu'elle permet :

* de mettre en valeur le patrimoine culturel et historique que les responsables locaux de chaque ville, village, s'efforcent, avec raison, de cultiver. Car tous les pays ont leur propre spécificité

Le Tour de France des Motos Anciennes

Le 2 septembre 1991, pour la deuxième fois, le projet fou d'un TOUR DE FRANCE, avec départ et arrivée à LONGPRÉ se réalisait, et cela pour un périple de vingt jours d'aventures et d'amitié.

Le parcours était de 4 000 kilomètres, via la Normandie, le Mont-Saint-Michel, puis piqué vers le Centre, les Pyrénées et retour par le Massif-Central et la Bourgogne.

Dès le vendredi 30 août, le Camping Municipal, mis à notre disposition gracieusement, permettait d'accueillir les premiers concurrents. Le samedi 31 août fut réservé à l'exposition et à la préparation des machines, et cela dans une ambiance bon enfant. Le soir, un repas en commun, au terrain de camping, fut servi par les membres du Syndicat d'Initiative.

Le dimanche 1er septembre, après un petit déjeuner offert et servi par les membres de l'O.T.S.I., l'exposition, réalisée sur la Place de la Mairie, permit au public de découvrir ces machines "TERROT", "MOTOBÉCANE", "ZUNDAPP", "PEUGEOT", "VESPA", "RENE GILLET", "NUMBUS", etc... Ainsi que notre participant Anglais arrivé vingt minutes avant le départ.

9h15, le départ fut donné par M. le Maire et le Président de l'O.T.S.I., aux cinquante concurrents, dont trois femmes, et cela devant une foule de supporters, mais également sous les feux des reporters, de la presse spécialisée, des sponsors locaux et la radio R.C.P.

Cette aventure ne put se faire sans une assistance musclée, soit six véhicules et six remorques chargées de pièces détachées et réserve d'huile.

Compte-tenu de la disparité des machines, il ne fut pas question de vitesse, mais d'une randonnée commémorative à travers cette belle FRANCE, afin de faire renaître, dans le souvenir des anciens, une période révolue.

Au retour à LONGPRÉ, malgré un large retard, un public important était encore présent pour encourager les rescapés, qui étaient de 70% des machines et 100% des pilotes. Une réception, en Mairie, permettait de remettre à chaque participant un trophée souvenir et de prendre le verre de l'amitié dans une ambiance joyeuse de grande aventure humaine.

Pour cette édition, organisée par deux clubs, le groupement des amateurs de véhicules anciens de Picardie (GAVAP), dont le siège se trouve 14 rue du 8 Mai à LONGPRÉ, et ARBRACAM de DIJON, le succès de cette manifestation nous oblige donc à prévoir un troisième tour, en septembre 1993, en remerciant dès à présent les élus et l'Office du Tourisme.

Le Président,
Philippe LECERF.



* de contribuer à un nouvel essor des villages de France participant activement à la vie économique du pays

* de promouvoir et d'affirmer un état d'esprit communautaire entre les différents partenaires de la cité, qui doivent se sentir davantage responsabilisés. L'Office du Tourisme (Syndicat d'Initiative) en est le lieu idéal.

En outre la création ou le renforcement d'une structure para-municipale du type Office de Tourisme (Syndicat d'initiative) permet :

* d'inciter les nouveaux résidents à s'impliquer dans la vie locale donnant ainsi un second souffle à son économie, notamment à l'occasion des week-ends et des vacances,

* de créer de nouveaux types d'hébergement, sources de créations d'emplois et de richesses complémentaires pour l'économie locale

* de participer activement à toute opération de promotion, qui permet de présenter les animations locales, les produits du terroir et toutes les richesses de la cité.

* d'insister sur la qualité de vie de la région indispensable à toute entreprise humaine.

Dans le domaine de l'innovation, il y a eu en tout premier lieu une convention de stage pratique avec l'Association de Promotion pour la formation et l'emploi dans les Cinq cantons concernant Madame BURY M.T. Cette stagiaire ayant donné entière

satisfaction un contrat emploi solidarité a été établi pour une durée de quatre mois permettant ainsi l'ouverture du local O.T.S.I. toute la journée jusqu'au 30 Septembre 1991.

Un téléphone muni d'un répondeur automatique a été installé N° 22.31.72.02

Des centaines de dépliants ont été demandés dans toute la France pour satisfaire au mieux les nombreuses demandes des visiteurs.

Voilà pour le secteur des nouveautés ; ajouté aux activités traditionnelles : (Lâcher de ballons, brocante, procession, porte ouverte à la crypte (cette année 500 visiteurs) ect... l'O.T.S.I. de LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS A BIEN REMPLI SON ROLE EN 1991, tout en espérant faire mieux encore en 1992.

Pour conclure, son Président Jean-Pierre LHOTELLERIE et toute l'équipe de l'O.T.S.I. souhaite aux LONGIPRATES une bonne et heureuse année 1992.

Jean-Pierre LHOTELLERIE



Ecole de Musique du Val de Somme

Pour la 4ème année l'école de musique a ouvert ses portes en octobre, avec un effectif assez stable (90 élèves). Nous regrettons une faible inscription en jardin musical et débutant. Un nouveau professeur de piano de grande compétence est nommé ainsi qu'un nouveau professeur de trompette habitant la commune, Philippe NOEL.

L'école se transforme progressivement en syndicat intercommunal prouvant l'intérêt et le besoin d'une structure organisée et officialisée dans la moyenne vallée apportant un enseignement artistique de qualité aux enfants mais également aux adultes.

Des cours d'initiation sont ouverts en maternelle sous l'égide de l'école de musique. Cette première approche de l'art est essentielle au développement de l'enfant et doit

se poursuivre efficacement en primaire et secondaire, mais elle ne remplace en aucun cas un école de musique et l'apprentissage d'un instrument auprès d'un professeur diplômé.

RAPPEL : les instrumentistes à vent bénéficient d'une réduction jusqu'à 50% de leurs inscriptions s'ils participent aux répétitions et services de l'Harmonie.

GRATUIT :

Chorale de Jazz le lundi 19h30 au collège
Orchestre le samedi 17h30 salle de l'Harmonie.
Cours de clairon, tambour (instruments fournis).

RENSEIGNEMENTS : Tél. 22.31.85.46 - Alain LECOUTRE

Festival du Val de Somme



Cette année fut donné à Longpré un des concerts du 7ème Festival en Val de Somme par l'ensemble vocal AKADEMIA de Champagne Ardennes. Magnifique concert dans la collégiale, grande émotion lors de l'exécution du "Miserere d'Allegri".

Un concert est normalement prévu cet été. Un plus pour les enfants, un spectacle de marionnettes sera présenté dans le cadre du festival : CHAOSMOS ou l'harmonie des sphères et ses personnages fabuleux volcans, orages, planètes, étoiles, galaxies. Spectacle créé par trois marionnettistes, un compositeur, deux scientifiques de la Faculté d'Orsay et du Palais de la Découverte.

Le Festival est largement financé par le Conseil Général et le Conseil Régional ainsi que la DRAC Picardie permettant un prix des places très abordable pour une grande qualité des concerts proposés.

Dates : 26/27 et 28 Juin 1992
03/04 et 05 Juillet 1992

RENSEIGNEMENTS - LOCATION ☎ 22 31 85 46

MUSIQUE DE CHAMBRE EN PICARDIE
B.P. 7
80510 LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

A propos des Ecoles



Elle se félicite des travaux entrepris pour la transformation du préau en une salle à usages multiples.

L'équipe des enseignants remercie la Municipalité, qui a permis aux enfants des écoles maternelle et primaire d'effectuer de biens jolis voyages :



Voyage à PARIS

Elle remercie l'ensemble des parents, qui, par leur soutien, leur générosité, leurs services, ont contribué à l'amélioration de la vie scolaire.

Pour l'épanouissement des enfants, elle espère un intérêt soutenu et constant.

- au Parc Océanique Cousteau, à PARIS, pour les plus grands
 - à la Ferme d'Antan, à la mer et à la Maison de l'Oiseau, ainsi qu'au Théâtre à AMIENS, pour les petits ;
- grâce à une généreuse subvention municipale.



Echasses F.C.P.E.

La Chasse en Plaine

La campagne de chasse 91/92 a vu limiter l'ouverture de la perdrix grise à deux dimanche d'Octobre. Cette mesure a permis de sauvegarder l'espèce qui a fort diminué en raison des intempéries, mais surtout de protéger les rares et tardives couvées.

Malgré ces restrictions les chasseurs ont pu ajouter à leurs tableaux lièvres, faisans, cailles, perdrix rouges et quelques pigeons.

Il fut remarqué cette année encore la présence de lapins atteints par la maladie.

Les efforts de la société de chasse ont permis d'obtenir, pour la première fois, un plan de chasse au chevreuil qui a abouti avec succès le 10/11/91.

Fidèles au rendez-vous annuel de nombreux gourmets sont venus déguster des tripes au "CABIN DEBUREAU"

Constitution du Comité :

Président : CONTART Didier

Président Adjoint : LEFEVRE Bernard

Secrétaire : BOUVIER Patrick

Trésorier : DUMORTIER Thierry

Membres : MM. BAILLEUL Jacques, BOYELDIEU J.-Marie,

LANGLOIS Maurice, POIRET Christian, PRUDHOMME Marcel, ROCHE André.



La Pêche



Nous avons au cours de l'année 1991 procédé à 25 838, 75 F de réempoisonnement aussi bien en 1ère qu'en 2ème catégorie. Ce qui a permis de faire de nombreuses prises.

A la suite de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 Novembre 1991, pour le renouvellement du bureau, nous avons eu à déplorer les départs de notre président

Monsieur COZETTE et de Monsieur NATHENE faisant fonction de secrétaire-trésorier qui n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats. Nous les remercions de leurs dévouements pendant les nombreuses années au sein de notre société et de nous la laisser aussi prospère.

Le nouveau bureau est composé de :

Président : M. SAILLY J.-P.

Trésorier : M. DUCHESNE B.

Secrétaire : M. GOSLIN A.

Vice Président : M. CAUCHY D.

Adjoint Trésorier : M. DEBRAY R.

Vice Président Truites : M. CHAMU B.

Membres : M. DARRAS A.

M. BARREZ N.

M. VIRÉ O.

M. DEZENCLÓS J.

Le comité de pêche est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1992.

Dates à retenir :

Fête de la pêche : Juin

Concours à brochets : 14 ou 21 novembre

Le Tennis



Pour sa première année d'existence le LONGPRÉ Tennis-Club nouvelle formule a connu bien des satisfactions ; d'abord quant au nombre de licenciés qui a dépassé la centaine, ensuite par les résultats acquis dans les différentes compétitions auxquelles il a participé.

Citons d'abord l'équipe fanion féminine qui a remporté la coupe des amis regroupant les clubs du secteur Abbeville/Vimeu et qui est allée en finale du championnat de la Somme de 2ème division, cette équipe accède à la 1ère division.

Ensuite en individuel, la benjamine Kathleen Prudhomme l'a emporté à deux reprises dans les tournois d'Airaines et Longpré, dans ces mêmes tournois, la poussine Emilie Deloubrière a disputé la finale tandis que le poussin Aurélien Lengagne était finaliste à Airaines.

Ces résultats prouvent la qualité du travail exécuté en profondeur dans les écoles de tennis par les éducateurs, Jean-Claude Achy et Laurent Levailant ; une poussine Géraldine Vervelle est devenue cette année boursière départementale.

Pour la prochaine saison 7 équipes du L.T.C., dont 4 de jeunes sont engagées dans les divers championnats.



Côté conseil d'administration, le Président Jean-Pierre Lhotellerie a décidé de se démettre de ses fonctions après huit années de bons et loyaux services.

Composition du bureau :

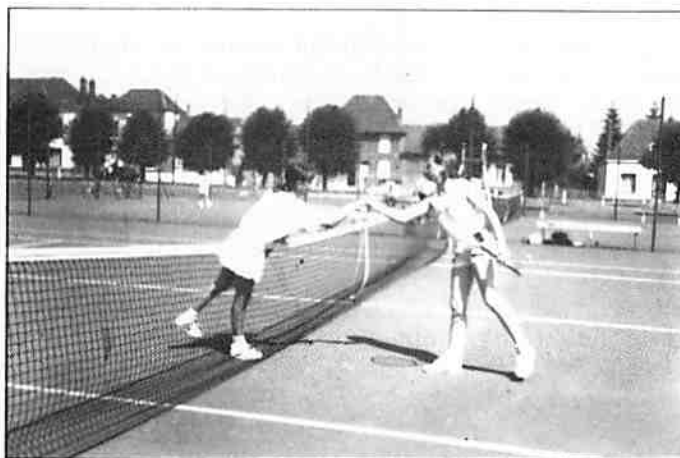
Président : Michel SRODESKI

Vice Président : François ELOY

Secrétaire : Dominique LENGAGNE

Trésorier : Marcel SEVEL

Les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès de ces personnes.



Les Anciens Combattants

Le congrès annuel de la Fédération Nationale des Combattants Républicains de la Somme s'est déroulé, le 21 Avril 1991, à Longpré-les-Corps-Saints, sous la présidence de Monsieur BASSAN, Président National, et des membres du Bureau Fédéral.

Monsieur DESSEIN et Monsieur HIART, Députés, Monsieur MARTIN, Conseiller Général, Monsieur LARCHER, Directeur Départemental de l'Office national des Anciens Combattants, le Colonel RICARD, Délégué aux Affaires Militaires de Monsieur de ROBIEN, Député-Maire d'Amiens, et le Lt-Colonel BLANC, Commandant le C.M. 17 d'Abbeville, honoraient de leur présence ce congrès.

Monsieur FRERE, Maire-Adjoint, souhaite la bienvenue aux congressistes et le Chef de Bataillon DELCAMBRE, secrétaire départemental, après avoir remercié les personnalités de leur présence, donna lecture de l'ordre du jour. Monsieur GANTZMANN, trésorier départemental, procéda au compte-rendu financier de la Fédération.

Le thème principal du congrès était "la guerre du Golfe et la recherche de la paix internationale" ; le Chef de Bataillon DELCAMBRE nous fit, sur ce sujet, un brillant exposé.

Les députés DESSEIN et HIART, le Conseiller Général P. MARTIN et le Colonel RICARD rappelèrent avec éloquence combien la paix entre les nations s'avérait difficile mais aussi que les valeurs fondamentales de la démocratie, telles que liberté et droits de l'homme exigeaient, pour leur défense, vigilance et courage.

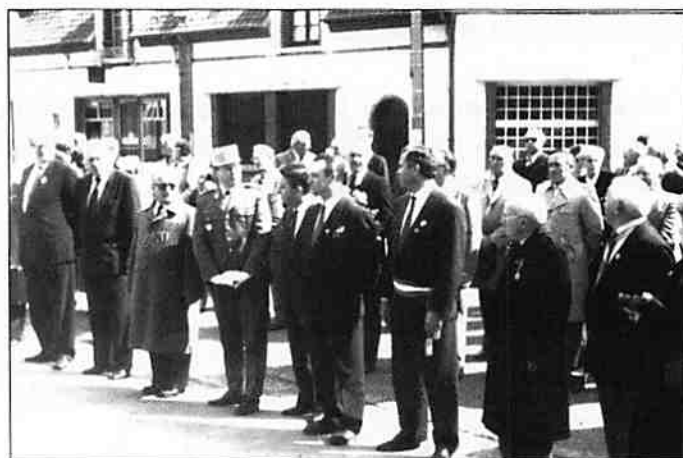
Le Président National rendit compte de son activité auprès de l'U.F.A.C. et du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et fit l'éloge du Colonel DEVILDER, Président National Honoraire, décédé le 1er Juin 1990.

Monsieur LARCHER, Directeur Départemental de l'O.N.A.C. apporta des précisions intéressantes sur l'activité actuelle et future des Offices Départementaux à l'égard des anciens combattants.

Les congressistes se rendirent ensuite au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe et le Lt-Colonel BLANC remit la Médaille Militaire à Félix SALVADORI, Vice-Président de la section de Longpré.

Un vin d'honneur fut offert par la Municipalité que nous remercions tout particulièrement pour l'aide apportée à l'organisation de ce congrès.

Un banquet amical réunit ensuite les congressistes à la salle des fêtes, dans une ambiance de franche camaraderie.



**Nos camarades à l'honneur
à l'occasion de ce congrès :**

Médaille Militaire
SALVADORI Félix

Médaille d'or du Mérite F.N.C.R.
GAIGNEUX Jacqueline
BARBIER Marceau

Médaille d'honneur du Mérite F.N.C.R.
AVRIL Michel, BRIOIST Paul, GACON Bernard,
OLEN Roger, SANNIER Daniel, VERDIER René

Nos camarades décédés en 1991
HINAUT Théophile, 1939/1945
CARON André, 1939/1945, décédé le 5 Octobre,
était un de nos fidèles, participant assidûment à toutes
nos manifestations.

**Jacqueline GAIGNEUX
et le Comité F.N.C.R.**

Association A.C.P.G. - C.A.T.M.

C'est avec tristesse que les anciens combattants P.G. - C.A.T.M. ont accompagné à leur dernière demeure, le 17 Avril 1991, Monsieur Marius DELALEUX, toujours présent aux réunions, cérémonies et congrès, fidèle et dévoué à l'association et Monsieur Lucien CORNU, décédé le 16 Juillet 1991, qui malheureusement handicapé, toujours fidèle à l'esprit P.G., ne pouvait assister à aucune cérémonie.

Nous ne pouvons que les regretter, ainsi que les trente-neuf camarades, qui nous ont quittés depuis notre retour de captivité.

Le 28 Avril 1991, jour du Congrès Cantonal à MERELESSART, notre ami Monsieur Michel BONNEVAL, C.A.T.M., a reçu, du Ministère des Anciens Combattants, le diplôme d'honneur des porte-drapeaux.

Le 13 Octobre 1991, une délégation de notre association s'est rendue à Notre Dame de Lorette, accompagnée de son drapeau, pour honorer nos disparus en Terre Africaine, cette manifestation était organisée sous l'égide de la section cantonale d'Hallencourt.

Noces d'Or



Noces d'or de M. et Mme Jean ROGER
le 7 Septembre 1991

Monsieur le Maire a eu le plaisir de recevoir Monsieur et Madame ROGER afin de célébrer leurs noces d'or. Mariés le 30/08/1941 à Condé Folie ; de cette union naquit 3 enfants. La famille s'agrandit avec la naissance de 5 petits enfants.

"Permettez moi de vous féliciter en 1991, pour votre bon choix de 1941 et surtout, pour l'engagement pris et tenu pendant ces cinquante ans".

*Petit Pierre a 3 ans aujourd'hui
Olivier en a 25 derrière lui
Même s'il est plus vieux
De la vierge, ils sont tous les deux !*

*Le bachelier de la Volga est là
C'est bien sûr le cousin Nicolas
Que Jean a bien charrié
Quand une copine il a rencontré
Mais ne te souviens-tu pas
Dans le Pas-de-Calais, là-bas
Des jeunes filles de Caffiers ?
Tu n'étais pas le dernier
A partir à l'aventure
Pour déguster une ouverture !*

*Jean, tu adores la margarine
Bien que ta femme te réprime
Mais nous savons que tu es beau
Et certainement pas gros
Juste un peu bas de poitrine
Mais à quoi bon garder la ligne !*

*Pépé Gadget, c'est ton surnom
Tu es un fana de la collection
Quand tu découvres un objet
Tu t'empresses d'aller l'acheter
Même si Gilberte rouspète
Tu n'en fais qu'à ta tête !*

*Ah ! Gilberte, quelle Maman !
Elle a appris à tous ses enfants
A faire la vaisselle
Sans pour autant qu'elle soit
nickel !*

*Quelle beauté de la voir laver
Des marmites toute la journée
Et des assiettes Duralex...
Mais par pitié, arrête de faire du
Solex !
Tu risques de t'estropier
Et de ne plus pouvoir balayer !*

Si pour écrire ce texte, j'ai fait un effort

*Ce n'est pas pour vous parler des Côtes d'Armor
Ni de la sexualité des pores
Ni de la vie des croque-morts
Ni de la croissance des sicomores
Ni pour parler avec une voix de stentor*

Mais tout simplement pour vos Noces d'Or

Texte écrit par Olivier ROGER

Eastry : 10 ans de Jumelage et d'Amitié

Cette année, une délégation de la population longiprate, à laquelle s'était jointe l'Harmonie Municipale, a été chaleureusement accueillie en terre britannique, afin de marquer le 10ème anniversaire de jumelage entre les deux cités.

Après une réception au "Village Hall", les familles respectives se retrouvaient pour une soirée buffet et disco, mais également pour une réception protocolaire au cours de laquelle devaient prendre la parole : Monsieur WARRING, Maire d'EASTRY, qui souhaitait la bienvenue aux Longiprates et rendait un hommage appuyé à David SKINNER, secrétaire du "Twinning Committee", et Jean-Luc FRERE, président du comité de jumelage, pour leur dévouement depuis dix ans à la cause de l'amitié.



Remise des cadeaux

Monsieur MARSH, président du "Twinning Committee", tenant à marquer le plaisir qu'il éprouvait à retrouver ses amis français, procédait à la remise de cadeaux, à savoir un magnifique panneau marquant le jumelage, qui sera placé dans le square de la commune, mais également un présent personnel à Monsieur Alain DROUVIN et son épouse, Messieurs Jean-Luc FRERE et Marcel VIVOT et leurs épouses, pour l'amitié et l'action développées entre les familles.

Monsieur FRERE, représentant la municipalité et le comité de jumelage, devait à son tour remercier les diverses personnalités présentes, les amis d'EASTRY, pour leur chaleureux accueil, et remettre un magnifique trophée en bronze massif.

La journée du dimanche fut consacrée à une rencontre de pétanque entre les "Booligans" d'EASTRY et les représentants de LONGPRÉ. Cette partie fut âprement disputée, mais la victoire revint aux Anglais, malgré une belle prestation de l'équipe Gérard TESTELIN et Hubert SANTY (son petit-fils). Dans l'après-midi, un concert de qualité exceptionnelle, fort apprécié par les deux communautés, fut donné par l'Harmonie Municipale, sous la baguette de Monsieur Alain LECOUTRE.

Le départ fut ponctué par la batterie-fanfare des scouts, venue à LONGPRÉ en mai 1990, et c'est avec tristesse que les familles se séparèrent, avec la promesse de se retrouver rapidement.



Les enfants de l'école primaire d'Eastry



L'Harmonie de Longpré
et la batterie-fanfare des scouts d'Eastry

A.C. Longpré

Pour 1990/1991, à fin mai nous étions fixés sur notre sort, descente d'un échelon, et nous voici en cette saison 1991/1992, en Promotion Interdistricts.

La saison écoulée, Dame Chance ne nous a guère souri et nous avons dû subir. Beaucoup trop de blessés et puis peut-être que les autres équipes étaient plus fortes ? Mais c'est cela le Sport, mot que l'on devrait méditer parfois.

Notre équipe réserve a beaucoup peiné, mais son rôle n'est-il pas de fournir à l'équipe première, les éléments qui manquent suite aux nombreux blessés ! Rôle pas toujours très bien compris.

Avec nos équipes de Jeunes, des satisfactions, mais aussi des déboires. Un peu de patience, de courage surtout de leur part, et l'amélioration viendra.

Quant à tous nos Dirigeants, qu'ils reçoivent ici, nos remerciements pour le travail accompli. A titre indicatif, 4 096 kilomètres ont été parcourus pour assurer les déplacements tant en championnat qu'en coupe. Comme il faut un minimum de trois voitures par équipe, cela représente plus de 12 000 Kms.

Nous saluons cette année, l'arrivée de nouveaux Dirigeants : Mlle DELAGRANGE, Monsieur Michel VIOT pour les minimes, Messieurs MOREL et CORROYER pour les débutants et poussins, pour épauler Monsieur PAPIN René chargé des jeunes.

"LE BÉNÉVOLE"

"Espèce en voie de disparition, le bénévole méritait bien ce portrait de lui, que nous avons déniché par hasard. Nous avons souhaité vous faire partager ce pamphlet. Ne vaut-il pas mieux en sourire ?

Le bénévole est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. On les rencontre aussi en petits groupes en divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation, ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "YAQUA" dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées. Le "YAQUA" est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots (y'a qu'à) ce qui explique son nom.

Le "YAQUA" bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire, provoquant chez celui-ci une maladie grave : **LE DÉCOURAGEMENT.**

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître, et il est possible que dans quelques ZOOS, où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, **ILS N'ARRIVENT PAS À SE REPRODUIRE.**

Les "YAQUAS" avec leur petit cerveau et leur grande langue, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait, et où on pouvait le traquer sans contrainte.

...

Ne nous décourageons pas, bien au contraire, et si de nouveaux bénévoles...

Nos remerciements iront à nos entraîneurs, à nos responsables d'équipes, à la Municipalité pour son aide financière et aussi aux Commerçants de notre Commune pour leur soutien et participant ainsi, à travers son équipe de FOOT, au renom de **LONGPRÉ PICARDIE. VIVE L'A.C.L.**

Le comité.



L'Amicale des Donneurs de Sang

Nous tenons à vous rappeler les règles en matière du Don du Sang.

De 18 à 65 ans, toute personne en bonne santé peut donner son sang sans danger.

FRÉQUENCE - HOMME • de 18 à 60 ans : 5 fois par an
DES DONNS • de 60 à 65 ans : 3 fois par an
- **FEMME** • de 18 à 65 ans : 3 fois par an

Un intervalle de 2 mois entre chaque don est obligatoire

EXCEPTION : Toute personne n'ayant jamais donné son sang avant 60 ans ne pourra être acceptée.

**IL N'EST ABSOLUMENT PAS POSSIBLE DE CONTRACTER LE SIDA EN OFFRANT SON SANG OU SON PLASMA.
UN MATÉRIEL STÉRILE, À USAGE UNIQUE EST UTILISÉ POUR CHAQUE PRÉLEVEMENT ET POUR CHAQUE DONNEUR.
AUCUNE MALADIE TRANSMISSIBLE NE PEUT DONC ÊTRE CONTRACTÉE LORS D'UN DON DE SANG OU DE PLASMA.**

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux aux prochaines collectes dans notre commune.

Le président de l'Amicale,
J.-L. FRÈRE

LONGPRÉ LES CORPS SAINTS :

Lundi 20 Janvier, 15h30 - 19h00
Lundi 31 Août, 15h30 - 19h00
Car de prélèvements place de la Mairie.

CONDÉ-FOLIE :

Jeudi 2 Avril, 16h00 - 19h00
Lundi 9 Novembre, 16h00 - 19h00
Prélèvements à la Salle des Fêtes.

C.F.R.T. À L'ÉTOILE :

Vendredi 19 Juin, de 9h00 à 12h00
Car de prélèvements

ÉTABLISSEMENTS PROSPA :

Vendredi 19 Juin, de 14h00 à 16h00
Car de prélèvements

En ce qui concerne les Ets C.F.R.T. et PROSPA, ces collectes sont prévues sous réserve de l'accord des Chefs d'Établissements.

Club Loisirs Cheminots Nord

C'est le 9 Juin 1991 que le Club Loisirs organisait sa fête Mutualiste sur la base Albert Chiffart de Longpré.

Margré le temps peu propice, cette fête fut une réussite à tous points de vue.

Concours de pêche, concours de belote, concours de pétanque jeux organisés pour les plus petits avec remise de lots.

Lâcher de ballons, château gonflable, de l'animation, de l'ambiance...

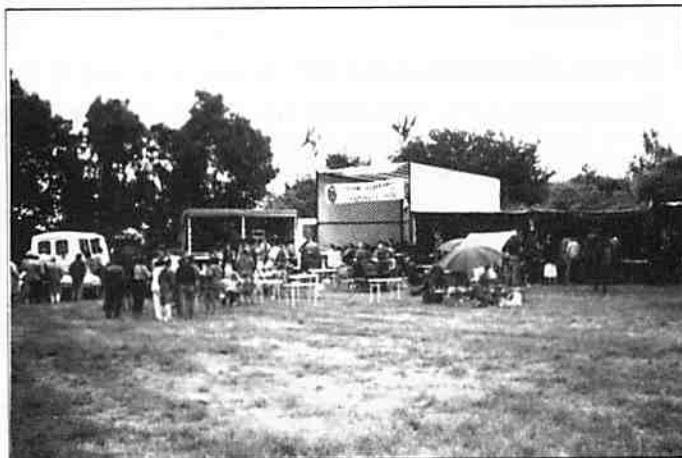
Restauration sur place, dégustation et vente de produits régionaux.

Avec comme chaque année la participation active de la Municipalité, du Personnel communal et du Syndicat d'initiative mais en plus cette année très forte participation des Longiprates.

Parmi les nombreux lots de valeur attribués (2 fois une semaine pour 6 personnes à COSNE sur LOIRE). Une semaine fut gagnée par Madame Kerbouet Monique de Condé-Folie, finaliste du concours de pétanque.

Compte tenu de la qualité de cette journée champêtre Mutualiste, plusieurs participants ont déjà réservé pour 1992. Fête qui se tiendra le Dimanche 14 Juin 1992.

Nous vous y attendons très nombreux.



Assemblée Générale des Cheminots Retraités

Comme chaque année, la Section de la FGRCF s'est réunie en Assemblée Générale le vendredi 18 Octobre 1991.

Après avoir déclaré ouverte cette 14ème AG sous sa présidence, Monsieur Jean ROGER a accueilli Monsieur Robert PEROT nouveau Secrétaire Régional qui succède à Monsieur GOURLAIN.

Un instant de recueillement a été demandé à la mémoire des disparus depuis la dernière réunion :

Madame GODQUIN, Madame DOPORT, Madame FIZELIER, Madame FLAMAND, Madame LEDRU, Madame PRUVOST, Madame GUILHERME et Monsieur Georges PICARD.

Nous avons présenté nos biens vives condoléances à toutes ces Familles et assuré de notre sympathie.

Monsieur PEROT dans sa conférence a exposé la situation des cheminots retraités face aux évènements actuels.

Il est certain a-t-il dit que les retraités n'ont pas pour habitude d'aller dans la rue scander des slogans, mais il faut se rendre compte que les douze millions de retraités représentent une "force" importante et que le pouvoir doit en tenir compte dans la conduite des affaires.

Les Cheminot retraités s'élèvent avec force contre les réductions de parcours de trains de voyageurs, les suppressions de dessertes tant voyageurs que marchandises et la fermeture de nombreuses gares.

Ils dénoncent la tolérance inadmissible dont bénéficie le transport routier.

Ils souhaitent qu'une délibération soit prise par le Conseil Municipal de Longpré afin que tous ces points soient portés à la connaissance du Conseil Général et du Conseil Régional de Picardie, seuls maîtres de ces problèmes

L'assemblée a réélu son bureau :

Président : J. ROGER

Président Adjoint : M. CHAMU

Vice Président : M. CRAMPON

Secrétaire : M. PETITFRERE

Secrétaire Adjoint : A. VATEBLED

Trésorier : A. BRUYER

Trésoriers Adjoints : L. BLONDIN, R. WILLIATTE

Membres du bureau : Mme LOUCHEL, M. CARDON, L. LEFEBVRE



Après un délicieux goûter et le tirage de la tombola M. ROGER a remis à son ami et Président-Adjoint M. CHAMU l'INSIGNE OR de la Fédération en récompense de ses services.

C'est dans une chaude ambiance familiale que s'est terminée cette Assemblée, chacun s'étant donné rendez-vous pour 1992.

Assemblée Générale des Cheminots Retraités le
vendredi 18 Octobre 1991 à Longpré-les-Corps-Saints

Longpré et le Téléthon

Comme un cyclone et pendant trente heures le TELETHON au souffle puissant d'Espoir a secoué toute la France.

Les Longiprates ont été entraînés dans ce tourbillon et les bonnes volontés ont été galvanisées sous l'impulsion de Mme et M. Jean ROGER (AFM) et de M. Gustave HEULIN (MG) en accord avec Monsieur DROUVIN, Maire de Longpré.

Dès le vendredi soir dans le froid nos trois tambours : Marc, Roland et Michel sur un rythme soutenu ont accompagné les coureurs à pied de la Mairie (petite réception amicale) jusqu'à la gare.

Nos pompiers au grand complet ont été sur la brèche pendant deux jours.

Les enfants des écoles ont participé activement à la préparation du lâcher de ballons qui s'est déroulé le samedi après-midi sous le patronnage de Monsieur J.-P. LHOTELLERIE Président du Syndicat d'Initiative.

Pendant ce temps l'urne était sous la responsabilité de Madame et Monsieur SRODESKI du Tennis Club de LONGPRÉ dont les jeunes ont diffusé huit jours avant les prospectus dans les boîtes aux lettres. Le Club pétanque sous la direction de Monsieur William BARBIER son épouse et son équipe apportait un précieux concours pendant deux samedis de suite.

Madame et Monsieur Marcel DEBRAY infatigables marcheurs ont arpenté également deux samedis les rue de Longpré, diffusion et ramassage.

Nos Agriculteurs, Hilaire, Patrick, Bernard, Roger, Bernard et Éric ont répondu présents avec leurs bras et leurs matériels.

Le football avec ses dirigeants nous ont donné une

leçon pour leur soutien et leur participation active, vider un wagon de vieux papiers, le Président Bernard en tête.

Après midi match des jeunes, les dons en chèques et en espèces étaient collectés par Madame et Monsieur René PAPIN qu'ils déposaient dans l'urne. Cette dernière dans le hall de la Mairie pendant deux jours sous l'œil bienveillant de sa marraine d'un jour Madame DELEHAYE a trôné comme un joyau à la disposition de tous. La magnanimité des Longiprates a largement récompensé les efforts de tous par des dons en chèques, en espèces qui se sont soldés par un versement de 4010 francs en chèques, 1745 en espèces et 900 francs de vente de pin's, sans omettre le ramassage des vieux papiers (record battu 1990 - 41 tonnes 1991 - 57 tonnes).

Dès le samedi matin la Société Agro-Picardie était prise d'assaut par les tracteurs, remorques bennes, camions venus tout azimut. Monsieur BOUTHORS en véritable chef d'orchestre et avec l'aide de jeunes agriculteurs longiprates et Monsieur François FLANDRE de l'ETOILE Responsable firent face avec brio devant cette avalanche de vieux papiers qui nécessita l'utilisation de 3 camions FROMENTIN de gros tonnage. Sans oublier Madame FORLINI, Pharmacienne à FEUQUIERE en VIMEU qui pour la deuxième année consécutive est venue avec deux camionnettes pleines grossir le lot de vieux papiers.

A toutes et à tous l'A.F.M., les maladies génétiques et les chercheurs vous remercient chaleureusement.

Demain nous ferons plus afin que nul ne meure !

Conte Picard

LONGPRÉ

A Longpré y eut grameint d'ieu,
Dains chés eintailles ed chés marais ;
O s'y prumène dains des bâtioux,
et pis os y eut ses pieds au frais.
Ch'est l'reindez vous ed chés péqueux ;
I n'eu vient d'Amiens, pis ed Paris ;
I sont même rud'meint matineux ;
Por euss ch'poesson, il est sans prix.

Y eut itou grameint d'cacheux,
dains des huttes i passent'é leux nuits,
pour tirer sut toutes sortes d'oésieux.
Ah ! o peut dire qu'o n'eu détruit.
Canards, poules d'ieu, pilets, oésons
Por chés cacheux ch'est comme eine rage,
I tir'roit avec des canons.

Ch'est à Longpré qu'toute au matin,
os est réveillé ein serseut,
Par chés cornets ed chés frères Saint,
Qui foait'einsanne un bruit affraux,
Avec ch'sifflet d'Madame Courtin.
Ch'est pour houpper chés ouvriers,
Qui fouait comme euss grameint d'potin,
quand ch'est l'momeint ed travailler.

A Longpré y eut ech marq'let ;
Ch'est eine place verte avec des bancs,
Os y dans au quatorze Juillet
Pis os y foait ch'fu d'el Saint Jean.
El Dimanche os y voit chés jeux
Ed tamis, pis coère ed ballon,
Durant qu'à côté chés coureux
Y seurent ein l'air, tous ein cann'çon.

A Longpré y eut eine église,
Avec un bieu cloquer ein pierre ;
Ch'est leu qu'o s'marie, qu'o baptise
Pis qu'o dit chés dernières prières.
Os y voit ed d'deins grameints d'erliques,
Qu'un grans seigneur du temps passé,
eut rapporté ed loein, d'Afrique,
Ein allant avec chés croisés.

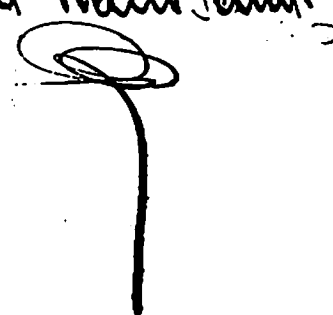
I eut ein bieu pélerinage
A l'vierge ed Septembre tous les ans
O fouait el'procession dains ch'village
Avec tous ch'es jones filles ein blanc
O prumène chés chasses, chés beinnières
Tous ein cantant des litanies
Os y vient d'loein foaire es'prière.
Ah ! ch'est eine belle cérémonie.

A Longpré y eut eine grande gare,
Qu'al est connue ed'prés, pis d'loein.
Ché leu qu'os arrive, qu'o démarre
Pis... qu'os s'eimbrasse el pu souveint.
I passe des trains à tous momeints
Même des express, bleus et pis blancs ;
Mais tertous n'y arrêtent'é poeint,
Vu qu'chés einglais i n'ont poeint l'temps.

A Longpré y eut des pompiers
Avec un bieu casque tout doré
Eqmandés par un officier ;
Agalons et pisdécoré
I sont remplis tout plein d'ardeur
A pompent, I pompent pour qu'cho mouille
Ch'est des lurons qui n'ont poient peur
Poient plus d'ech fu eq d'ein bistouille.

A Longpré y eut eq des branves geins
Mi ej vos l'dis o povez m'croaire
Et si n'est d'eutes n'eu parlons point
pisqué tout'l'monde remplit s'eu devoair
Personne ein s'y foait poient trop d'bile
Dains chés jours longs comme dains chés courts
ch'est leu qu'o vorrait vivre toujours !!!

Esbert Rand Saint



La lettre "S", en souriant, vous souhaite une Bonne Année 1992

- SACRIFICE :** - Il faut perdre un viron pour pêcher un saumon
- Il faut savoir sacrifier la barbe pour garder la tête.
- SAGESSE :** - Auprès de la sagesse, tout l'or du monde, n'est qu'un peu de sable.
- Il n'y a pas de mortel qui soit sage à toute heure.
- SAISON :** - L'automne est le père des fruits
- Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise
- SALAIRE :** - Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain, l'ouvrier a droit au salaire.
- SANG :** - Dieu a fait les hommes tous du même sang
- SANTÉ :** - La santé, c'est un esprit sain dans un corps sain
- La vie est dans la santé, non dans l'existence.
- SAUVETAGE :** - Sauver la vie d'un homme vaut plus que de construire une pagode de sept étages.
- SAVOIR :** - Laissez dire les sots, le savoir a son prix
- Savoir pour prévoir, afin de pouvoir
- SAVOIR-FAIRE :** - Trois savoirs gouvernent le monde : Le Savoir, le Savoir-Vivre, le Savoir-Faire, mais le dernier souvent, tient lieu des deux autres.
- SCANDALE :** - Malheur à celui par qui arrive le scandale
- SCEPTICISME :** - Le scepticisme est la carie de l'intelligence.
- SCIENCE :** - Science sans conscience, n'est que ruine de l'âme
- La science est comme la terre ; on n'en peut posséder qu'un peu.
- SEL :** - L'eau salée surage sur le vin doux
- Il y a six saveurs, mais la saveur du sel est la meilleure
- De toutes les odeurs, le pain ; de toutes les saveurs, le sel.
- SEMBLABLE :** - Chaque chose suit son contraire et cherche son semblable.
- SILENCE :** - Le silence est un ami qui ne trahit jamais.
- L'arbre du silence porte les fruits de la paix.
- SIMPLICITÉ :** - La simplicité allie la bonté à la bonté.
- SOUFFRANCE :** - Les vertus sont des titres, les souffrances sont des droits.
- STYLE :** - Le style est le vêtement de la pensée.
- SOUPLESSE :** - L'olivier se brise, le roseau plie
- Il est bon d'être ferme par tempérament et flexible par réflexion.
- STOICISME :** - Supporte et abstient toi.
- Qui sait tout souffrir peut tout oser.
- SYMPATHIE :** - Le mariage des esprits est plus grand que celui des corps.

Etat Civil 1991

NAISSANCES :

Bastien BOULANGER, Élodie ALLART, Geoffrey PADE, Jennifer DEBOVE, Claire LELONG, Dimitri PERIMONY, Pierre SAINT GEORGE, Damien VERDEGHEM, Rémy DELMEE, Jeffrey ACHY, Pierre SEGARD, Marine CARREEL, Marine DELOUBRIERE, Justine PRUD'HOMME, Anaïs PINOT, Antoine DROUVIN

MARIAGES :

Bernard BASSET et Catherine OLEN, José DELASSUS et Sandrine LAVOINE, Pascal DUTRIEUX et Dominique PRUVOT, Didier OLEN et Yveline DUQUESNOY, Frédéric FOULT et Hélène CAUMARTIN, Pascal BONVARLET et Yvette PICARD, Pascal DROUVIN et Anne GARREAU

DÉCES :

Marcelline LAFARGUE Veuve MIANNAY, André FLANDRE, Marius DELALEUX, Angèle POIRIER Veuve PRUVOT, Lucien CORNU, Paul BELLET.

TRANSCRIPTIONS :

Georges LAVENS décédé à ABBEVILLE, Roberte FOSSE épouse BREART décédée à SALOUEL, Eva LEVASTRE épouse GALHAUT, décédée à SALOUEL, Jack GARNER décédé à AMIENS, Maurice TOPIN décédé à AMIENS, Jeanne HULALKA veuve ELIAS décédée à SALOUEL, Renée DEUX veuve CANDAS décédée à ABBEVILLE, Gaétan CENSIER décédé à SALOUEL, Cécile SUEUR épouse FIZELIER décédée à AMIENS, André CARON décédé à AMIENS.

Papiers...

Combien de temps les garder

* **A conserver sur soi**
 - Carte d'identité
 - Permis de conduire
 - Carte de sécurité sociale et carte de mutualiste
 - Carte de groupe sanguin

* **3 mois**
 - Fiche d'état civil
 - Extrait de naissance
 - Certificat de concubinage

* **6 mois**
 - Notes d'hôtels et de restaurants

* **1 an**
 - Certificat de ramonage
 - Facture des transporteurs
 - Vignette automobile
 - Chèque bancaire (1 an et 8 jours pour le présenter à l'encaissement)
 - Ordre de prélèvement automatique
 - Récépissé d'envoi de recommandé

* **2 ans**
 - Contrat de travail (2 ans après sa résiliation)
 - Quittance de prime d'assurance voiture
 - Facture de petits appareils ménagers
 - Facture d'eau
 - Facture de téléphone
 - Facture d'achat automobile
 - Mandat postal
 - Note de médecins ou de dentiste
 - Versement des allocations familiales

* **4 ans**
 - Copie des déclarations d'impôt
 - Avis d'imposition
 - Relevé de banque (en cas de contrôle fiscal)
 - Redevance TV

* **5 ans**
 - Arrangements de rentes et de pensions alimentaires
 - Justificatif de paiement des cotisations de sécurité sociale et URSSAF
 - Baux de Location (5 ans après le départ du logement)

- Factures EDF - GDF
 - Documents concernant le chômage

* **10 ans**
 - Tout document concernant la construction
 - Gros travaux ou réparation
 - Correspondance avec le syndic
 - Décompte des charges
 - Talons de chèques, relevés bancaires

* **30 ans**
 - Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel

* **Jusqu'à la retraite**
 - Certificats de travail
 - Bulletins de salaire

* **Toute la vie**
 - Contrat de mariage
 - Donation
 - Livret de famille
 - Jugement d'adoption
 - Jugement de divorce
 - Succession
 - Titre de pensions
 - Titre de propriété
 - Contrat d'assurance vie
 - Dossiers médicaux
 - Certificats de vaccinations
 - Documents concernant un accident du travail

* **Limite de validité**
 - Facture des objets de valeurs : aussi longtemps que les objets pour une éventuelle indemnisation vol
 - Factures des appareils photos nécessaires pour le passage en douane
 - Bons de garantie : pendant toute leur durée
 - Dossiers scolaires : pendant la durée des études
 - Devis : jusqu'à l'établissement de la facture
 - Police d'assurance : jusqu'à la résiliation
 - Règlement de copropriété : jusqu'à la revente
 - Etat des lieux : jusqu'au remboursement du dépôt de garantie.

Source : UDAF - INFORMATION

Comment Obtenir

PIECES DÉSIRÉES	OU S'ADRESSER
Extrait d'Acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance
Extrait d'Acte de Mariage	Mairie du lieu de mariage
Extrait d'Acte de Décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile au moment du décès
Fiche d'État Civil	Toutes Mairies
Fiche de Nationalité Française	Toutes Mairies ou Tribunal d'Instance du domicile
Légallsation de Signature	Mairie
Livret de Famille	Mairie du domicile
Passeport	Mairie du domicile
Permis de Chasse	Mairie du domicile
Casier Judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cédex
Carte Grise	Préfecture
Carte d'Électeur	Mairie du Domicile
Carte Nationale d'Identité	Mairie du Domicile

Coûts

Cartes nationales d'identité.....	150 F
Passeports	350 F
Examen pour l'obtention du permis de conduire des véhicules automobiles, motocyclettes et tous autres véhicules à moteur	200 F
Permis de conduire	156 F
Cartes grises :	
pour les véhicules de moins de 10 ans (le cheval)	90 F
pour les véhicules de plus de 10 ans (le cheval).....	45 F

Jeu Concours

Règlement : Ce concours est ouvert à tous les longiprates, sauf aux élus, un seul bulletin-réponse par foyer sera déposé dans le Hall de la Mairie pour le 15 mars 1992. Les résultats seront affichés en Mairie. De nombreux lots comme pour le précédent concours attendent les heureux gagnants.
Bonne chance à tous et participez nombreux.

- 1 Quelles sont les dates d'ouverture en 1991 de la pêche aux grenouilles vertes et rousses en 1ère catégorie ?
- 2 En décembre 1991 la circulation des véhicules est interdite dans le marais de LONGPRÉ à partir de quelle heure ?
- 3 En 1991 quel est le poids d'un ballon de football sénior ?
- 4 À LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS on connaît la rue Chasse Trompette, la rue Chasse Gallet, la Chasse Fontaine. Qu'est-ce qu'une "Chasse" dans ces cas ?
- 5 Quel était le grade à la Libération de Paris en Août 1944 du Colonel DRONNE qui a inauguré la plaque de la rue de la Division Leclerc à LONGPRÉ ?
- 6 La randonnée pédestre n° 5 passe à travers LONGPRÉ. Quelle est sa longueur ?
- 7 À 15 mètres environ de la porte du local du Syndicat d'initiative, 11, Grande rue à LONGPRÉ, un prénom et une date sont gravées dans la pierre. Quelle est cette date ?
- 8 En 1980, est sorti un film de Raphaële BILLET DOUX, "La femme-enfant", avec Klaus Kinski, un habitant de LONGPRÉ tenait un rôle dans ce film. Quel est son nom ?
- 9 Après les destructions de Mai - Juin 1940, 90% des habitations, la commune de LONGPRÉ est citée à quel ordre ?
- 10 En 1928 combien y-a-t-il de cafés dans LONGPRÉ-les-CORPS-SAINTS ?

Quelques Dates à Retenir

8 Mars	Repas des Aînés
14-15 Mars	Exposition de motos anciennes avec projection photos et films du Deuxième Tour de France (GAVAP)
5 Avril	Congrès Départemental des Donneurs de Sang
8 Mai	Commémoration Armistice 1945
16-17 Mai	Fête et Accueil des Amis d'EASTRY (comité de Jumelage) Kermesse du Foyer des Aînés
31 Mai	Fête des Mères
14 Juin	Fête annuelle du Club Loisirs des Cheminots Nord dans le marais (ouverte à tous)
28 Juin	Méchoui des Anciens Combattants FNCR
5 Juillet	Braderie - Rêderie de l'O.T.S.I.
13 - 14 Juillet	Festivités de la Fête Nationale
5 au 9 Août	Tournoi de Tennis Jeunes (Longpré T.C)
8 septembre	Procession et sortie des Reliques
11 Novembre	Commémoration Armistice 1918
22 Novembre	Banquet Sainte Cécile

